

INFRACTIONS	TYPE INFRACTION	NATINF	OBSERVATIONS
<b>RELATIVES AUX DOCUMENTS DE DETENTION OU CESSIION DE L'ANIMAL</b>			
Non présentation de certificat de vaccination antirabique Valable par propriétaire ou détenteur de chien (département infecté par la rage)	Contravention 01ère classe 11 euros	335	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Cession de chien ou de chat De 8 semaines ou moins	Contravention 04ème classe 135 euros	27011	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Cession à titre onéreux ou gratuit d'un chien sans certificat vétérinaire	Contravention 04ème classe 135 euros	28350	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Détention de chien non identifié	Contravention 04ème classe 135 euros	26995	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Non identification de carnivore domestique dans un département Déclaré infecté par la rage	Contravention 04ème classe 135 euros	10576	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Cession de carnivore domestique sans remise immédiate de l'attestation d'identification au propriétaire	Contravention 04ème classe 135 euros	10581	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Non présentation du permis de détention de chien d'attaque (Catégorie 1)	Contravention 03ème classe 68 euros	22167	PVE possible Destinataires: OMP
Non présentation du permis de détention de chien de garde ou de défense (Catégorie 2)	Contravention 03ème classe 68 euros	22168	PVE possible Destinataires: OMP
Non présentation du permis de détention de chien d'attaque (Catégorie 1) ou de sa copie par son détenteur temporaire	Contravention 03ème classe 68 euros	27469	PVE possible Destinataires: OMP
Non présentation du permis de détention de chien de garde ou de défense (Catégorie 2) ou de sa copie par son détenteur temporaire	Contravention 03ème classe 68 euros	27470	PVE possible Destinataires: OMP
Non présentation d'une attestation d'assurance en cours de validité par propriétaire ou détenteur de chien dangereux (Catégorie 1 ou 2)	Contravention 03ème classe 68 euros	22170	PVE possible Destinataires: OMP
Non présentation de certificat de vaccination antirabique en cours de validité par propriétaire ou détenteur de chien dangereux (Catégorie 1 ou 2)	Contravention 03ème classe 68 euros	22169	PVE possible Destinataires: OMP
Détention de chien dangereux (Catégorie 1 ou 2) âgé de plus de 4 mois et non identifié	Contravention 03ème classe 68 euros	22166	PVE possible Destinataires: OMP
Détention de chien d'attaque (Catégorie 1) sans permis de détention	Contravention 04ème classe 135 euros	22158	PVE possible Destinataires: OMP
Détention de chien de garde ou de défense (Catégorie 2) sans permis de détention	Contravention 04ème classe 135 euros	22159	PVE possible Destinataires: OMP
Détention de chien dangereux (Catégorie 1 ou 2) sans assurance de responsabilité civile pour dommages aux tiers par l'animal	Contravention 03ème classe 68 euros	22153	PVE possible Destinataires: OMP
Non déclaration d'un animal contaminé ou Éventuellement contaminé de rage	Contravention 05ème classe	331	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur

Détention d'un chien d'attaque (Catégorie 1) non stérilisé	DELIT 06 mois de prison 15 000 euros	22059	Procès-verbal Destinataires: Maire, Préfet et Procureur Confiscation de l'animal
Dressage de chien au mordant en dehors des activités et des structures autorisées	DELIT 6 mois de prison 7500 euros	22447	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Détention sans permis de chien de 1° ou 2° catégorie malgré mise en demeure	DELIT 3 mois / 3500 euros	26186	Procès-verbal Destinataires: Maire, Préfet et Procureur Confiscation de l'animal
Acquisition d'un chien d'attaque (Catégorie 1)	DELIT 06 mois de prison 15 000 euros	22056	Procès-verbal Destinataires: Maire, Préfet et Procureur Confiscation de l'animal
Acquisition d'un chien d'attaque (Catégorie 1)	DELIT 06 mois de prison 15 000 euros	22057	Procès-verbal Destinataires: Maire, Préfet et Procureur Confiscation de l'animal
Détention par un mineur d'un chien dangereux (Catégorie 1 ou 2)	DELIT 06 mois de prison 7 500 euros	22054	Procès-verbal Destinataires: Maire, Préfet et Procureur Confiscation de l'animal
Détention malgré incapacité (personnes non autorisées) de chien dangereux (Catégorie 1 ou 2)	DELIT 06 mois de prison 7 500 euros	22055	Procès-verbal Destinataires: Maire, Préfet et Procureur Confiscation de l'animal

### RELATIVES A LA PRESENCE DU CHIEN SUR LA V.P

Divagation d'animal dangereux	Contravention 02ème classe 35 euros	225	PVE possible Destinataires: OMP
Abandon de déjection hors des emplacements autorisés	Contravention 03ème classe 68 euros	26512	PVE possible Destinataires: OMP
Détention dans les transports en commun de chien de garde ou de défense (Catégorie 2) non tenu en laisse	Contravention 02ème classe 35 euros	22163	PVE possible Destinataires: OMP
Détention dans les transports en commun de chien de garde ou de défense (Catégorie 2) non muselé	Contravention 02ème classe 35 euros	22162	PVE possible Destinataires: OMP
Détention dans les transports en commun de chien de garde ou de défense (Catégorie 2) non muselé	Contravention 02ème classe 35 euros	22155	PVE possible Destinataires: OMP
Détention sur la V.P de chien d'attaque de garde ou de défense (Catégorie 1 et 2) non tenu en laisse	Contravention 02ème classe 35 euros	22161	PVE possible Destinataires: OMP
Détention sur la V.P de chien d'attaque de garde ou de défense (Catégorie 1 et 2) non muselé	Contravention 02ème classe 35 euros	22160	PVE possible Destinataires: OMP
Détention dans un lieu public ou ouvert au public de chien de garde ou de défense (Catégorie 2) non muselé	Contravention 02ème classe 35 euros	22165	PVE possible Destinataires: OMP
Détention dans un lieu public ou ouvert au public de chien de garde ou de défense (Catégorie 2) non tenu en laisse	Contravention 02ème classe 35 euros	22164	PVE possible Destinataires: OMP
Détention dans un lieu public ou ouvert au public de chien d'attaque (Catégorie 1)	Contravention 02ème classe 35 euros	22156	PVE possible Destinataires: OMP
Stationnement de chien d'attaque (Catégorie 1) dans les parties communes D'un immeuble collectif	Contravention 02ème classe 35 euros	22157	PVE possible Destinataires: OMP

RELATIVES AUX SOINS DE L'ANIMAL			
Privation de nourriture ou d'abreuvement par le gardien, éleveur ou détenteur d'animal domestique ou d'animal sauvage apprivoisé ou captif	Contravention 04ème classe 135 euros	6897	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Privation de soin à un animal domestique ou un animal sauvage apprivoisé ou captif par son éleveur, gardien ou détenteur	Contravention 04ème classe 135 euros	6898	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Placement/Maintien d'un animal domestique dans un habitat/un environnement ou installation pouvant être cause de souffrance, blessure ou accident	Contravention 04ème classe 135 euros	6899	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Non vaccination dans les délais de son animal par son propriétaire, détenteur (département infecté par la rage)	Contravention 04ème classe 135 euros	20780	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Vaccination non autorisée d'animal mordeur ou griffeur pendant la période de surveillance vétérinaire	Contravention 04ème classe 135 euros	20787	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Abattage non autorisé d'animal mordeur ou griffeur pendant la période de Surveillance vétérinaire	Contravention 04ème classe 135 euros	20788	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Abattage non autorisé d'animal suspect ou Contaminé de rage dont la conservation A été autorisée	Contravention 04ème classe 135 euros	20783	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Absence de visite vétérinaire obligatoire pendant la période de surveillance d'animal mordeur ou griffeur	Contravention 04ème classe 135 euros	20785	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Dessaisissement non autorisé d'animal mordeur ou griffeur pendant la période De surveillance vétérinaire	Contravention 04ème classe 135 euros	20786	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP
Mauvais traitements infligés sans nécessité à un animal domestique, apprivoisé ou captif.	Contravention 04ème classe 135 euros	6070	PVE possible Destinataires: Préfet et OMP Avis à la S.P.A
Détention de chien dangereux (Catégorie 1 ou 2) non vacciné contre la rage	Contravention 03ème classe 68 euros	22154	PVE possible Destinataires: OMP
Abandon volontaire d'un animal Domestique, apprivoisé ou captif	DELIT 2 ans de prison 30 000 euros	1549	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Sévices graves ou acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé ou captif	DELIT 2 ans de prison 30 000 euros	125	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Sévices de nature sexuelle	DELIT 2 ans de prison 30 000 euros	25169	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Mauvais traitements par un professionnel ou un établissement de garde	DELIT 1 an de prison 15 000 euros	22458 26363 Pers mor	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur

<b>RELATIVES AUX BLESSURES ENGENDREES PAR OU A L'ANIMAL</b>			
Blessure ou mort involontaire d'un animal causé suite à imprudence, maladresse, inattention négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi	Contravention 03ème classe 68 euros	12008	PVE possible Destinataires: OMP
Mise à mort sans nécessité de l'animal / atteinte volontaire à la vie ou à l'intégrité de l'animal	Contravention 05ème classe	8472 10492 (récidive)	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Blessures involontaires avec ITT supérieure à 3 mois par agression d'un chien d'attaque, de garde, ou de défense non muselé ou non tenu en laisse (Catégorie 1 et 2)	DELIT 05 ans de prison/ 75 000 euros	26900	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Blessures involontaires avec ITT inférieure ou égale à 3 mois par agression d'un chien d'attaque, de garde, ou de défense non muselé ou non tenu en laisse (Catégorie 1 et 2)	DELIT 03 ans de prison/ 45 000 euros	26908	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Blessures involontaires avec ITT supérieure à 3 mois par agression d'un chien	DELIT 03 ans de prison/ 45 000 euros	26895	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Blessures involontaires avec ITT inférieure ou égale à 3 mois par agression d'un chien	DELIT 02 ans de prison/ 30 000 euros	26903	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Homicide involontaire par agression d'un chien d'attaque, de garde ou de défense non muselé ou non tenu en laisse (Cat1 ou 2)	DELIT 07 ans de prison/ 100 000 euros	26892	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
Homicide involontaire par agression de chien	DELIT 05 ans de prison/ 75 000 euros	26887	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur

<b>RELATIVES A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AGENT DE SECURITE AVEC L'AIDE D'UN ANIMAL</b>			
Utilisation d'un chien sans présence Immédiate et continue d'un conducteur Lors de l'exercice d'une activité de surveillance Ou de protection des biens	Contravention 05ème classe	6782	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
non délivrance par l'employeur de la carte professionnelle pour l'exercice d'activité de surveillance, gardiennage	Contravention 05ème classe	29345	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
emploi de personne non titulaire d'une carte professionnelle pour l'exercice d'activité de surveillance, gardiennage	DELIT 02 ans de prison/ 30 000 euros	23858	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur
conclusion d'un contrat de travail par salarié pour exercer une activité de surveillance, gardiennage,	DELIT 01 an de prison/ 15 000 euros	26903	Procès-verbal Destinataires: Préfet et Procureur